Les Carrières de Lille

III

LEUR UTILISATION :

LES CHAMPIGNONNIÈRES

Pour le passant qui jette les yeux sur les champs en bordure de route aux environs d'Ennequin ou de Lezennes, ces mâts de perroquet, ces manches à air en tôle, ces petites balustrades carrées qui se voient de loin en loin au milieu des betteraves, ne sont que des instruments abandonnés sur place par quelque cultivateur ou utilisés pour les travaux laissés en cours. Mais si, poussé par la curiosité, il s'approche, quelle n'est pas sa surprise de constater que ces planches entourent l'orifice d'un puits, ces tôles laissent échapper un violent courant d'air et ces échelles s'enfoncent dans des trous obscurs dont il ne peut sonder la profondeur.

Tout cela décèle la présence d'une carrière..., mais une carrière en exploitation — au sens qui doit s'appliquer actuellement en parlant des souterrains d'Ennequin et de Lezennes — c'est-à-dire transformée en champignonnière.

C'est dans l'une d'elles, à Ennequin, qu'il m'a été donné de descendre, grâce à l'obligeance de M. Guilbaut, le champignonniste bien connu.

Tout une toilette est nécessaire pour la descente tant on se salit. Les souliers vernis doivent céder la place à de fortes bottines ; un bourgeron de toile doit recouvrir les vêtements et le melon est utilement remplacé par quelque coiffure plus commode. Il faut se munir d'une lampe à huile ou à acétylène que l'on attache à la ceinture car les mains doivent rester entièrement libres.

C'est en effet par un de ces mâts de perroquet qui surgissent à quelque deux mètres du sol hors d'un trou béant et obscur que l'on descend dans une carrière. Simplement retenue par une chaîne à une poutre placée à cheval sur le puits, cette échelle à montant central plonge jusqu'à quelques centimètres du fond, exactement verticale et prenant le mouvement de droite et de gauche à chaque fois que l'on pose le pied sur l'un de ses bougeons. L'impression, au cours de la descente, est plutôt fâcheuse, surtout lorsque, arrivant à mi-hauteur, on se dit, malgré soi, qu'il faut « tenir bon », le corps serré sur le madrier central, pendant encore une dizaine de mètres. En haut, on voit un rond, le ciel bleu ou gris, en bas, c'est la pleine obscurité..., et qu'on lève la tête ou qu'on la baisse, le cœur se serre d'un même sentiment d'angoisse, tandis qu'un petit frisson qui vous traverse fait osciller davantage encore l'échelle branlante. Heureux les gens qui n'ont pas le vertige ! Ils arrivent au bas sains et saufs.

On connaît l'aspect intérieur d'une carrière et nous n'y reviendrons pas, pour nous cantonner uniquement dans l'utilisation qu'on en a faite.

Figurez-vous une série de silos, hauts d'environ cinquante centimètres et à section parabolique, les uns contournant les sinuosités des salles et se terminant en spirale au centre, les autres suivant à perte de vue la longue suite des parois crayeuses à travers les enfilades de galeries, d'autres enfin affectant les formes les plus bizarres et les plus imprévues au hasard des salles qu'ils traversent.

Ce sont des « meules » à champignons.

Ces silos, formés d'un fumier de cheval tout spécialement travaillé et qui a entièrement perdu son odeur, recouvert lui-même d'une mince épaisseur de terre arable, sont construits avec un soin méticuleux. Aucune trace de fumier, ni de terre n'est laissée sur les étroits passages aménagés entre eux pour permettre de récolter les champignons et d'en surveiller le développement. La propreté y règne en maîtresse. C'est un véritable parc.

Quand la meule est terminée, on procède au « lardage », c'est-à-dire qu'on incorpore à la meule les fragments de « mycelium » ou blanc de champignon, qui ne tarde pas à végéter en émettant de nouveaux filaments dans toute la masse.

Le développement du champignon demande des soins, et l'expression « pousser comme un champignon » n'est pas absolument vraie dans le domaine de la pratique culturale. A défaut de lumière, il lui faut un renouvellement constant d'air que l'on obtient par ces manches en tôle dont nous parlions tout à l'heure ; il demande, en outre, de l'humidité, qui ne lui manque du reste pas dans ce sous-sol crayeux, mais qui n'est pas toujours suffisante. Un arrosage méthodique est indispensable.

Grâce aux soins dont ils sont l'objet, les champignons ne tardent pas à se montrer sous la forme de petits pointe blancs qui vont se développant pour atteindre leur forme parfaite au bout de dix à douze jours.

Aussi est-ce d'un effet très curieux que cette variété de « meules », les unes à peine tachetées de blanc, les autres couvertes de champignons, réunis le plus souvent en touffes, si l'on peut dire, et, toutes, répandant le parfum exquis de l'aliment qui fait le régal des gourmets.

Qu'il me soit permis, avant de quitter ces carrières et de remonter au jour avec vous, de remercier l'honorable M. Guilbaut de l'amabilité avec laquelle il me fit visiter son exploitation et grâce à qui je dois de nombreuses et précises explications sur la culture du champignon.

. . . . . .

Telle est l'utilisation que l'on a trouvée pour les immenses souterrains de Lezennes et d'Ennequin, heureusement mis en valeur par les champignonnières que l'on y a installées.

Mais c'est une bien faible partie qui en est occupée, si l'on se rend compte de l'étendue qu'ils doivent avoir... Le reste des carrières encore inexplorées réserve peut-être à ceux qui oseront se risquer dans ce labyrinthe, les surprises les plus inattendues, sans compter les intéressantes découvertes géologiques ou autres qu'il y a possibilité d'y faire, sans doute se rendront-ils compte que certaines de ces vastes galeries souterraines sont minées, ainsi que je l'entendais dire, jusque sous la ville de Lille elle-même.

ROBSTA.

DEVERSEMENT
des Résidus Industriels
DANS LES COURS D'EAU

Le préfet du Nord vient de prendre l'arrêté suivant :

Article 1er. — Il est interdit d'évacuer dans les canaux et cours d'eau navigables ou non navigables du département des matières susceptibles de nuire au poisson, et provenant, soit directement, soit indirectement, des fabriques et autres établissements industriels quelconques.

Il ne pourra être déversé dans ces canaux et cours d'eau que des eaux qui ne contiennent aucune substance toxique et qui soient neutralisées, refroidies, clarifiées, rendues limpides, inodores et non susceptibles de fermentation ultérieure.

Les eaux de réfrigération et de condensation, et toutes les autres eaux nuisibles seulement par leur température, ne pourront être déversées dans les cours d'eau qu'après avoir été refroidies au moins jusqu'à 30 degrés.

Article 2. — Est notamment interdit, comme particulièrement nocif, le déversement dans les cours d'eau, sans épuration préalable, des eaux de lavage des betteraves, des eaux d'égouttage des cossettes, des eaux de lavage des ateliers, des eaux acides et de celles ayant servi une seule fois aux transporteurs hydrauliques.

Article 3. — Est également interdit le rejet, dans les cours d'eau et canaux, des déchets de coton et de laine, des pâtes à papier, de la sciure de bois, des produits provenant du sciage des pierres et marbres, des résidus de chlorure de chaux, des vinasses de distillerie, des égouttures de pulpes, des eaux de diffusion des sucreries, des eaux provenant du pressage des cossettes, des eaux provenant du lavage des laines en suint et des eaux ayant servi plusieurs fois pour l'usage des transporteurs hydrauliques, du sang, et en général, de toutes matières ou déjections d'origine animale.

Article 4. — L'emploi des puisards ou puits absorbants pour l'évacuation des produits résiduaires, ne sera permis qu'en vertu d'une autorisation donnée individuellement à chaque usinier.

Article 5. — Le présent arrêté est valable pour une année, du 1er janvier au 31 décembre 1914.

FUNERAILLES

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Armand HOUDOY
Née Jeanne-Marie-Claire LAMMENS

décédée à **Lille**, le onze janvier mil neuf cent quatorze, dans sa soixante et unième année, munie des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service Solennels** qui auront lieu le **Mercredi 14** dudit mois, à onze heures, en l'église Saint-Etienne, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour être inhumé.

Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées le même jour, à cinq heures.

L'assemblée à la maison mortuaire, square Jussieu, 8, à dix heures et demie.

Les Dames sont priées d'y assister.

On est prié de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

Des pains seront distribués aux pauvres.

13, 14 j.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Mademoiselle Justine MARCOTTE
Propriétaire

Membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assises et de la Congrégation des Enfants de Marie, Présidente pendant 50 ans de l'Œuvre de Marie, Trésorière de la Conférence Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint-Vaast,

pieusement décédée à **Armentières**, le 12 janvier 1914, à l'âge de 84 ans, munie des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Funérailles** qui auront lieu en l'église Saint-Vaast, le **jeudi 15** courant à dix heures.

Ensuite à la maison mortuaire, rue Des Rotours, 19, à 9 heures 3/4.

14 j.

PETROLES

ANVERS, 12 janvier.

PÉTROLES. — Raffiné américain, les 100 kilos : disponible 24.75 février, 25 fr. ; mars-avril, 25 fr. Tendance calme

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 13 janvier

Dantzig, vap. dan. Nerna, 425, cap. Dagus, div. Leroy.

Liban, vap. suéd. Mimosa, 965, cap. Pearson, div. Parisis.

Dantzig, vap. all. Houst-Jost, 597, cap. Bofort, div. Hutter.

Bord aux, vap. fr. Marie, 480, cap. Agneray, div. Hecquet.

Rouen, vap. ang. Coronilla, 813, lège, Morel.

SORTIES du 13

La Rochelle, sl. fr. Volontaire, 69, cap. Kerdos, sel Leroy.

La Rochelle, goel. fr. Marie, 78, cap. Hagoret, sel, Leroy.

Hambourg, vap. all. Emden, 394, cap. Zolphin, lège, Hutter.

Copenhague, vap. fr. Seine, 813, cap. Le Diez, div. Duchateau.

Hull, vap ang. Cito, 347, cap. Witkinson, div. Debaeker.

Londres, vap. ang. Emlyn, 128, cap. Evans, div. Morel.

Anvers, vap. ang. Ajana, 4873, cap. Young, div. Gondrand.

Hull, vap. norw. Rygza, 2492, cap. Moyer lège, Duriau.

Gênes, vap. ang. City of Marseilles, 5239, div. Seligmann.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 13 janvier 1914

	AVOINES jaune	AVOINES blanche	BLÉS roux	BLÉS big. blanc
Courant	18,55	18,70	26,..	26,25
Prochain	18,60	18,75	26,15	26,35
4 de mars	18,70	18,85	26,40	26,55
4 d'avril	18,75	18,95	26,60	26,70
4 de mai	18,90	19,05	26,65	26,75

Tendance calme.

LILLE, 13 janvier.

SUCRE. — Roux 88°, ..,.. — Cuite 1er jet, 27,50. — Pain n°, 67,.. — Cassé boîte 5 kilos, 68,.. ALCOOLS. — 3/6 fin disponible, 43,50.

BERGUES, 12 janvier.

Blé blanc 20,16 l'hectolitre ; id. roux, id. — Pommes de terre, 3,33 les 100 kilos. — Oignons, 25 fr. id. — Haricots, 30,64 l'hectolitre. — Fromage 104 fr. le quintal.

Beurre, 3,50 à 3,70 le kilos ; œufs, 18,40 le cent. 1859 têtes de volailles de 5,50 à 6,50 la couple.

Taxe officieuse du pain d'après le prix du blé fixé à 20,16 l'hectolitre : pain blanc, 0,36 le kilo ; pain demi-blanc, 0,32 ; pain bis 0,34.

Marché aux bestiaux

	Poids moyen	Prix moyen du kilo à la halle	sur pied
23 vaches	550 k.	1,20	0,85
.. veaux	100 k.	2,40	.,..
.. moutons	46 k.	2,80	.,..
240 porcs	120 k.	2,10	1,..

Bœufs ou vaches : moyen 0,95 ; maximum 1,085 ; porcs, moyen 1 fr. ; maximum 1,10.

Prix aux 100 kilogrammes : blé blanc, 30,.. à 30,50 blé roux, 30,.. à 30,50.

Haricots l'hectolitre et demi, 44 à 46 fr. ; flageolets, 54 fr.

BAILLEUL, 13 janvier.

Haricots, 65 à .. fr. l'hectolitre. — Blé, 30 à .. fr. id. — Avoine, 18 fr. les 100 kilos. — Foins, 5 fr. id. — Pailles, 4 fr. id.

Beurre, 1,90 à 2 fr. la livre ; œufs, 4,50 à 5 fr. quart. — Pommes de terre, 5 à 8 fr. les 100 kilos.

PARIS, 12 janvier.

SUCRES RAFFINÉS. — La demande reste assez active en disponible ; les cours s'inscrivent sans changement

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos, par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

En caisses de 5 kilos rangés, 66,50 à 67. — En carton de 1 kilo rangé, 68 à 69,50. — En caisses de 50 à 60 kilos rangés 67 à 67,50. — En caisses de 25 à 30 kilos rangés 67,50 à 68. — En caisses de 10 kilos rangés, 68 à 68,50. — Raffinés en poudre, suivant marques, 64 à 64,50.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes 38,50 ; pains, 34,50.

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 61,50 à 62,50. — Morceaux irréguliers 61,50 à 62,50. — Petits déchets 62 à 62,50. — Sucre en poudre, 61 à 61,50. — Semoule (selon finesse) 62,50 à 64. — Glaces, 62,50 à 64,50. — Sucres cristallisés extra acquit, 59,25 à 59,75. — Sucres cristallisés en poudre, 60,25 à 60,75.

COURTRAI, 12 janvier.

Froment blanc, 19,50 l'hectolitre ; id. roux, 18,50. — Seigle, 17 fr. — Avoine, 18,50. — Huile de colza, 72 fr. les 100 kilos ; id. de lin 67 fr. id. — Tourteaux de colza, 14,50 id ; id. de lin, 18,50. — Cossettes de chicorée, 12 fr.

Beurre, 3,60 le kilo ; œufs, 2,90 le quart. — Pommes de terre, 6,50 les 100 kilos.

Détail : 259 vaches, 108 génisses, 27 taureaux, 96 bœufs. Total, 273.

GRAINS & FARINES
du 12 janvier

NEW-YORK	C. jour	C. préc.
Blés de printemps	100 3/4	100 -/-
Blés disponibles	101 1/2	101 1/2
Blés de mai	98 7/8	98 1/4
Blés de juillet	96 -/-	95 1/4
Blés de décembre	.. -/-	.. -/-
Maïs disponible	69 -/-	68 1/2
Maïs de juillet	.. -/-	.. -/-
Farine de printemps	3 80	3 75

CHICAGO	C. jour	C. préc.
Blés de janvier	.. -/-	.. -/-
Blés de mai	91 7/8	91 3/8
Blés de juillet	87 3/4	87 1/4
Blés de septembre	.. -/-	.. -/-
Maïs d'octobre	.. -/-	.. -/-
Maïs de janvier	60 3/4	60 1/4
Maïs de mai	65 3/8	65 7/8
Maïs de juillet	65 1/8	65 1/8
Avoines de janvier	28 3/4	28 1/8
Avoines de mai	30 7/8	30 3/4
Avoines de juillet	30 -/-	28 3/4
Avoines de septembre	.. -/-	.. -/-

HOUBLONS

SAAZ, 9 janvier. — La situation de notre marché a peu varié. On a traité de petites parties à des prix sans changement. Pour Saaz bezick on a payé 327 fr les 50 kilos La tendance est très ferme.

NUREMBERG, 10 janvier. — Le marché a peu varié. Les arrivages par chemin de fer se sont élevés à 50 balles et les ventes ont atteint 75 balles dont Marktwarre et Wurtemberg de 227 à 246 francs et Hallertau 231 à 250 fr. avec plomb jusque 300 francs.

ALOST, 10 janvier. — Les affaires restent limitées, mais les prix sont plus fermement tenus.

Il se présente des acheteurs dans le commerce, pour la marchandise disponible à 142-143 fr. et pour livraison mars-avril à 146-147 fr. par 50 kil., tandis que les vendeurs se sont retirés.

ANVERS, 12 janvier. — Marché soutenu. Alost disponible 145 fr.; février-mars 147,50. Poperinghe disponible 145 fr.; février-mars 147,50.

LA BELGIQUE FINANCIERE
(21e ANNÉE)
Journal industriel, financier, commercial

—o—

Sommaire du numéro 2

Verreries Bennert-Bivort et Gouvelles Réunies. — **Charb. de Valvaropol.** — **Papeteries de Saventhem.** — Ateliers de la Biesme. — **Bilans et Appréciations :** Belgika Compteir Colonial ; Compagnie de l'Hévéa ; Auer Italien ; Cinématographes et Appareils scientifiques ; L'industrie du coton en 1913 ; Jurisprudence. — **Chroniques :** Bruxelles. Paris. — Lille. — Anvers. — **Sidérurgie :** Angleterre. — Russie. — **Charbons :** Centre et Borinage. — France. — Angleterre. — Russie. — Ciments — Textiles. — Laines. — Caoutchouc. — Céréales. — Houblons. — Engrais. — Marché des frets. — **Rapports :** Cie du Chemin de fer du Congo. — Le Central électrique du Nord.

Pour recevoir le journal gratuitement à l'essai pendant un mois, s'adresser à :

M. ALFRED LAURENT
BANQUIER
8, rue Nicolas-Leblanc, LILLE
Administrateur de la **Belgique Financière**
052

PETITE BOURSE AU COMPTANT
du 13 janvier 1914

VALEURS	PRÉC	CLOT	VALEURS	PRÉC	CLOT
3%	8.. 75	8.. 30	Ville de Paris		
Int-Ch.31/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	516 ..	518 75
Int-Ch.3 %	389 25	389 ..	[illegible]	312 ..	312 ..
Chinois 5%	... ..	... ..	[illegible]	309 50	[illegible]
Russe 4%	... ..	87 ..	[illegible]	364 ..	360 50
— 30/1894	72 ..	72 ..	Cons. 1907	413 ..	410 ..
Banque de F	4510 ..	4510 ..	—	[illegible]	464 25
Crédit Lyonnais	6.. ..	6.. ..	—	[illegible]	3.. ..
Cr. Lyonnais	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
Banque de Paris	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
Société Gén.	8.. ..	8.. ..	Fonc. 1903	467 ..	465 ..
Est	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
Nord	[illegible]	[illegible]	Obligations		
Orléans	[illegible]	[illegible]	Nord 3%	410 ..	410 ..
Ouest	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
P.L.M.	[illegible]	[illegible]	Ouest 3%	43[illegible]	4[illegible]
Villes de Paris			Chemin (nouv.)	41[illegible]	41[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Midi 3%	30[illegible]	30[illegible]
Sh. Suez	[illegible]	[illegible]	P.L.M. (ex.)	[illegible]	[illegible]
Mines	[illegible]	[illegible]			

COURS DES METAUX

LONDRES, 13 janvier	C. préc.	C. jour
Cuivre comptant	62 5	62 7/8
Cuivre trois mois	63 12 6	63 1/8
Etain comptant	166 10	167 3/4
Etain trois mois	170 -/-	169 1/2
Plomb comptant	19 1/4	19 1/8
Zinc	21 7/8	22 7/8
Fontes à Glasgow, compt.	54 3	54 1

GUÉRISSEZ-VOUS par PLANTES

Les extraits alcooliques empêchement vos organes, les extraits chimiques des plantes n'ont pas d'efficacité, un seul remède ne peut guérir tous vos maux. Vous qui souffrez écrivez à **CURÉ** de Martainneville (Somme), 8, rue NAVARRE. Il vous indiquera sans frais le remède toujours bienfaisant, jamais nuisible, que Dieu a mis dans la nature pour guérir chacun des maux dont souffre l'humanité. 0174

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
(BANQUE) 40, r. de la Gare, ROUBAIX
1, pl. de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING
Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons — Service de coffre-fort 027

TRAITEMENT SPÉCIAL des affections de l'ESTOMAC et des INTESTINS
MALADIES NERVEUSES, etc.
CURES de Repos et de Convalescence
INSTITUT HYDROTHERAPIQUE ET DIÉTÉTIQUE, sous la Direction du Docteur VOET, Bruxelles (Belgique). 0283

Par les TEMPS FROIDS ET HUMIDES
adoptez comme apéritif le
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
et vous en ressentirez vite les effets toniques et bienfaisants
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER par excellence
recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants
DEMANDER « UN TRILLES »
et exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille avec le mot QUINQUINA 028

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE
TÉLÉPHONE 11-26 051

Le gérant : Ch. VERIN.
Imp. *Croix du Nord*, 15, rue d'Angleterre, LILLE

13 Janvier COURS DES MARCHÉS A TERME 13 Janvier

LAINES

MOIS	Roubaix-Tourcoing T. U. COTE précéd.	COTE 11 h 50 Roub.	COTE 4 h. 15 Tourcg	CLOTURE Achet.	CLOTURE vend.
Janvier	6 175	6 20	6 20	6 175	6 20
Février	6 15	6 15	6 15	6 15	6 175
Mars	6 10	0 00	0 00	6 10	6 125
Avril	6 075	0 00	0 00	6 05	6 10
Mai	6 025	6 05	6 05	6 025	6 05
Juin	6 00	0 00	0 00	6 00	6 025
Juillet	5 975	6 00	6 00	5 975	6 00
Août	5 95	0 00	0 00	5 95	5 975
Septemb.	5 95	0 00	0 00	5 95	5 975
Octobre	0 00	0 00	5 925	5 925	5 95
Novemb.	0 00	0 00	0 00	5 90	5 925
Décemb.	0 00	0 00	5 925	5 90	5 925
Transact.	105.000	95.000 k.			
Tendance					

MOIS	Anvers TYPE B Précéd.	Jour	Soir	Le Havre MERINOS Précéd.	Jour	Soir
	6 20	6 20	6 20 V	184 50	184 50	184 50
	6 15	6 175	6 175 V	187 00	189 00	189 00
	6 10	6 15	6 15 V	187 00	189 00	189 00
	6 05	6 10	6 10 N	187 00	189 00	189 00
	6 025	6 075	6 075 V	187 00	189 00	189 00
	6 025	6 05	6 05 V	187 00	189 00	189 00
	6 00	6 025	6 025 V	187 00	189 00	189 00
	5 95	5 975	5 975 A	187 00	189 00	189 00
	5 975	5 95	5 95 A	187 00	189 00	189 00
	5 90	5 95	5 925 V	187 00	189 00	189 00
	5 90	5 925	5 90 V	187 00	189 00	189 00
	5 90	5 90	5 90 N	187 00	189 00	189 00
	180.000	165.000				
Ferme	Calme	Calme	Calme	Calme	Calme	Calme

COTONS

MOIS	Le Havre Préc.	Jour	Soir	New-York Préc.	Jour
Janvier	83 62	83 12	83 00	12 13	12 01
Février	83 50	83 00	83 00	12 15	12 03
Mars	83 37	82 75	82 87	12 47	12 33
Avril	83 25	82 62	82 75	12 34	12 [illegible]
Mai	82 87	82 37	82 50	12 32	12 17
Juin	82 62	82 12	82 25	12 28	12 13
Juillet	82 50	82 00	82 12	12 27	12 12
Août	82 12	81 62	81 87	12 09	11 92
Septemb.	80 25	79 75	79 87	11 73	11 41
Octobre	78 00	77 50	77 50	11 66	11 55
Novemb.	77 37	76 87	76 87	— —	— —
Décemb.	76 62	76 25	76 25	— —	— —
Transact.	2.100	950	5.700		
Tendance	Sout.	Calme	Calme		

CAFES

MOIS	Le Havre Préc.	Jour	Soir	New-York Préc.	Jour
Janvier	62 25	63 25	63 25	8 91	9 17
Février	62 50	63 50	63 50	9 05	9 31
Mars	62 75	64 00	64 00	9 10	9 45
Avril	62 75	64 00	64 00	9 33	9 38
Mai	63 25	64 50	64 50	9 47	9 72
Juin	63 50	64 75	64 75	9 57	9 82
Juillet	63 75	65 00	65 00	9 67	9 92
Août	64 00	65 25	65 25	9 77	10 01
Septemb.	64 25	65 50	65 50	9 87	10 11
Octobre	64 50	65 75	65 75	9 93	10 17
Novemb.	64 75	66 00	66 00	9 99	10 23
Décemb.	65 00	66 25	66 25	10 06	10 29
Transact.	12.000	6.000	26.000	63.000	46.000
Tendance	Sout.	Sout.	Sout.	Sout.	Sout.

New-York. — Cotons. — Recettes probables. 55.000 b.; en 1913, 33.000 b.; en 1912, 57.000 b.

Mois	Préc.	1er av.	2e av.	3e av.	4e av
Janvier	12.01	11,94	12.01	.....	.....
Mars	12.33	12,22	12.31	12,35	.....
Mai	12,17	12,13	12.14	12,18	.....
Juillet	12.12	12.05	12,08	12.11	.....
Octobre	11,55	11,50	11 52	12,53	.....

Roubaix-Tourcoing. — LAINES. — Affaires traitées à la Corbeille :

Bourse de Roubaix. — 40.000 k. à 6,20, Janvier. — 25.000 k. à 6,15, Février. — 5.000 k. à 6,025, Mai. — 10.000 k. à 6,05, id. — 5.000 k. à 6,00, Juillet. — Total : 85.000 k.

Bourse de Tourcoing. — 5.000 k. à 5,925, Octobre. — 5.000 k. à 5,925, Décembre. — Total : 10.000 k.

Liverpool

Epoques	Préc.	Jour	Epoques	Préc.	Jour
Courant	6 70	6 68	Juil-Août	6 65	6 63
Jan-Fév.	6 70	6 68	Août-Sep	6 53	6 515
Fév.-Mar	6 715	6 695	Sept-Oct	6 36	6 34
Mar-Avr.	6 73	6 71	Oct.-Nov.	6 27	6 26
Avr.-Mai	6 725	6 705	Nov-Déc.	6 23	6 21
Mai-Juin	6 72	6 70	Déc-Jan.	6 22	6 205
Juin-Juil	6 685	6 665	Jan-Fév.	6 22	6 205

Sout. Ventes : 10.000 b.

Communiqué par MM. SEYNAEVE & Cie, Tourcoing-Lille

DU 13 JANVIER 1914. BOURSE DE LILLE DU 13 JANVIER 1914.

CHARBONNAGES	C. préc.	C. jour
Albi	444 —	446 —
Albi (part fond.)	305 —	307 25
Aniche	2810 —	2815 —
Anzin	7990 —	7990 —
Bully-Grenay	6150 —	6115 —
— le 50e	195 75	194 —
Blanzy	870 —	875 —
Bruay	1300 —	1300 —
— le 10e	140 50	140 50
Carvin	795 —	790 —
Clarence (la)	220 —	215 —
Courrières	4875 —	4855 —
Crespin	61 —	60 50
Douchy	811 —	816 —
Dourges	461 —	460 —
Drocourt	7250 —	— —
— le 10e	725 —	740 —
Escarpelle	745 —	741 —
Ferfay	320 —	— —
Flines-l-Raches	64 75	63 75
Lens	1467 —	1460 —
— le 10e	149 75	150 —
Lévin	4250 —	4250 —
— 200e	141 25	141 50
Ligny-lez-Aire	615 —	603 —
Marles 30 %	3174 —	3171 —
Marles 70 %	4460 —	— —
Marles 20%	233 50	235 —
Meurchin	2225 —	2235 —
Nord d'Alais	50 —	— —

	C. préc.	C. jour
Ostricourt	2240 —	2210 —
Thivencelles	1750 —	— —
Vendin-l-Béth.	85 50	87 —
Vicoigne	1675 —	1675 —
— le 20e	169 25	167 75
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	625 —	— —
Verley-Decroix	1265 —	— —
Soc. Prêts hypoth. Argentine (act.)	565 —	— —
Soc. Prêts hypoth. Arg (part fond)	50 —	— —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazem	666 —	— —
Rousseau et Cie	590 —	— —
St-Sauvr-Avras	300 —	— —
Blanche-St-Vaast	410 —	— —
Margar.-Béth.	175 —	175 —
Fives-Lille	291 —	— —
Denain-Anzin	2340 —	2325 —
La Lucette	50 25	50 50
Senelle-Maub.	1025 —	— —
Karpathes (act.)	2950 —	2965 —
Karpathes (parts)	2400 —	2400 —
Pét. Dabrowa (a)	1161 —	1190 —
Pét. Dabrowa (p)	550 —	551 —
Chant. de France	525 —	520 —
Etab. Wibaux	125 —	— —
Lait. N. France	124 —	— —

	C. préc.	C. jour
Et. E. Feuillette	154 —	154 —
Delespaul-Havez	130 —	— —
Soc. Prêts hypoth. en Argent. 5 %	471 —	471 —

OBLIGATIONS. — Aniche 1903, 1906, 408 et 489. — Béthune 1903, 453. — Douvrin 1907, 465.50. — Lille via 1910, 408,50. — Ostricourt 1908, 440.

Coupons annoncés

15 janvier. — Crédit Foncier du Nord en Argentine (actions), brut 10,75 ; net 10,22. — Crédit Foncier du Nord en Argentine (parts de fondateurs) brut 3 ; net 2,85. — Société Béthunoise d'Eclairage et d'Energie, c. n. 1 ; Actions anciennes nominatives, net 3,36 ; actions anciennes port. net, 3,36 ; Actions nouvelles, net, 1,40. — Fonderies et Emailleries Dupont, c. n. 6, brut 44,75 ; net nom., 42,52 part., 40,01.

Coupons détachés

1er janvier 1914. — Anzin, brut 150 ; net 144 (détaché le 1er nov. 1913). — Banque Verley-Decroix et C., brut 15 ; net 14,40.

10 janvier. — Ostricourt c. n. 11, brut 60 ; net nom., 57,60.

DU 13 JANVIER BOURSE DE BRUXELLES DU 13 JANVIER

Fonds d'Etat, Provinces, Villes	Ouvert.	Clot.
Rente 3 % 1re sér	76 65	— —
Congo loin 1894	73 50	73 25
Anvers 1903, 3 %	72 25	72 —
Brusell. 1905, 2 %	71 25	— —
Gand 1906, 2 %	66 50	66 75
Liège 1905, 2 %	72 75	— —
METALLURGIES		
Aciers	— —	— —
Angleur	1030 —	1035 —
Armes de Guerre	2900 —	— —
Aumets-la-Paix	707 —	— —
La Brugeoise	— —	— —
Cockerill	1625 —	— —
Espéranc.-Long.	460 —	454 50
Minerva Motors	280 —	— —
Ougrée	1375 —	1370 —
Provid. (Forges)	2500 —	2520 —
— Russe sér A	— —	— —
— Russe sér B	450 —	449 —
Sambr.-Mos. priv.	730 —	— —
— ord.	241 —	— —
Thy-le-Château	2540 —	2550 —
Constantin. dap.	605 —	— —
— jouies	2105 —	— —
CHARBONNAGES		
Abhooz et Bon.-F	— —	— —
Amercœur	1934 —	— —
Anderlues	785 —	786 —
Ans et Rocour	435 —	— —
Arbre St-Michel	411 —	490 —
Bernissart	268 —	260 —
Bois-d'Avroy	905 —	— —
Bois St-Ghisl. D	71 75	72 —
Bonn.-Espérance	— —	— —
— priv.	— —	— —
— ord.	1550 —	1560 —
Borinage Central	144 50	— —
Charbonn. belges	385 —	397 —
Chevalières Dour	1225 —	1230 —
Concorde	— —	— —
Courcelles-Nord	2000 —	— —
Espér Bone-Fort.	575 —	580 —

	Ouvert.	Clot.
Est de Liège	990 —	1000 —
Faïlloile	2250 —	— —
Fontaine-l'Evêq.	3125 —	3150 —
Gosson-Lagasse	2800 —	— —
Houffre	— —	— —
Grand-Buisson	1980 —	1985 —
— jouiss.	1875 —	— —
Grde-Mach. Dour	1685 —	1697 —
Grd-Mambourg	— —	— —